

Compte rendu du Conseil d'École du 25 octobre 2012.

Présents:

Commune de Fléac: M. Floureaux.

Représentants des parents :

FCPE: Cécile Martinez, Christelle Morin, Sandrine Rapnouil, Bénédicte Cheminade, Séverine Bontour.

APEF: Stéphanie Chauvet, Sophie Déoux, Véronique Girault, Christine Ranivoalison.

Enseignants:

Mesdames :

Valérie Léger, Véronique Hernandez, Christelle Haÿs, Hélène Pons , Françoise Blanca, Catherine Fregy, Corinne Martrou, Laure Berthomier, Nathalie Traumat.

Monsieur: Didier Béclair.

DDEN: Madame Verneuill

Excusé : M. Naud.

La séance est ouverte à 17 h 30 par M Béclair.

Rappel des résultats des élections des représentants des parents d'élèves
333 inscrits sur la liste électorale,
votants: 183
votes blancs ou nuls: 11
suffrages exprimés : 172

APEF: voix: 70 titulaires élus : 4

FCPE: voix: 102 titulaires élus : 5

Remerciements aux parents élus du conseil pour leur implication dans la vie de l'école.

Le point sur les effectifs au 25 octobre 2012

Répartitions effectifs et enseignants

CP	CP/ CE1	CE1	CE1	CE2	CE2/ CM1	CM1	CM2	CM2
Mme Pons	Mme Fregy	Mmes Berthomier /Traumat	Mme Martrou	M. Béclair	Mme Haÿs	Mme Hernandez	Mme Léger	Mme Blanca
23	20	10/10	23	23	7/ 13	23	21	22

Soit 194 élèves.

Une enfant handicapée est accueillie en classe de CE1. L'intégration se fait dans les meilleures conditions possibles, avec l'aide de l'AVS.

On note une baisse des effectifs de 28 enfants par rapport à la rentrée 2011! 43 CM2 sont actuellement inscrits et seulement 39 GS. Il ne faut donc pas s'attendre à une remontée des effectifs à la rentrée 2012.

Une fermeture de classe sera probablement envisagée par la Direction Académique.

Règlement Intérieur:

Les dernières modifications du règlement intérieur de l'école ont permis de faire évoluer le fonctionnement de l'école sur différents thèmes: goûter, interdiction des jouets, sortie des classes, etc.

Ces nouvelles règles sont bien sûr toujours actives et sont dans l'ensemble bien respectées.

Nous demandons aux parents d'en prendre connaissance dans le règlement intérieur prochainement distribué pour nous aider à mieux les faire respecter.

Rappel, l'an dernier, le conseil d'école a voté l'évolution suivante:

« Les jeux fixes implantés dans la cour de récréation ne peuvent être utilisés que sous la responsabilité d'un personnel municipal ou enseignant. En conséquence leur utilisation est interdite en dehors de ce cadre et notamment à la rentrée et à la sortie des classes. »

Cette année, nous proposons d'apporter la modification suivante concernant le paragraphe « entrée dans l'école »:

*Les parents (ou les responsables) sont invités à laisser leurs enfants **au niveau du portillon à l'extérieur** de l'école. Il leur est donc demandé de ne pas accompagner leurs enfants dans l'enceinte de l'école.*

Les parents qui souhaitent rencontrer un enseignant ou qui accompagnent un enfant à la maternelle Marcel Aymé sont autorisés à entrer dans la cour.

Les parents d'élèves proposent d'afficher une information concernant ce sujet.

Le conseil d'école adopte à l'unanimité la proposition de modification du Règlement Intérieur.

Plan Particulier de mise en Sécurité: PPMS

Le plan a été réactualisé pour prendre en compte l'évolution des effectifs. La liste des risques auxquels l'école peut être confrontée reste inchangée : Incendie, tempête, pollution chimique.

Une nouvelle répartition des missions des personnels est mise en place. Un premier exercice de confinement a été effectué, ainsi qu'un exercice incendie, deux autres exercices d'évacuation incendie seront organisés dans l'année.

Outre le PPMS et le registre de sécurité contre l'incendie et les risques de panique, deux registres supplémentaires sont mis en place:

- un registre hygiène et sécurité (article 47 du décret 47-453 modifié portant sur l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique d'état).
- Un registre de danger grave et imminent (article 5-8 du décret précité).

Le premier alerte le directeur de tout problème relatif à l'hygiène et à la sécurité. Chaque agent ou parent d'élève peut y noter les manquements qu'il observe et apporter des suggestions. Le directeur indiquera dans ce document la suite qu'il envisage de donner à ce signalement.

Le second informe le directeur d'une situation de travail susceptible de provoquer une atteinte sérieuse à l'intégrité physique et ce, dans un délai très rapproché.

Ces cahiers, s'il sont renseignés, doivent être présentés en conseil d'école.

Ces cahiers n'ont pas été renseignés pour l'instant.

Coopérative scolaire

Les comptes sont présentés aux membres du conseil d'école. Les comptes seront remis aux associations et à la municipalité.

Ils font apparaître un bénéfice de 1678€ pour l'exercice 2011/2012.

La somme arrêtée au bilan est de 10 358,26 €.

Tous les membres du conseil d'école et les parents qui le souhaitent peuvent venir consulter ces comptes. Ils sont à leur disposition dans le bureau de la direction de l'école.

Projets 2012/2013

Le projet d'école comporte trois axes:

- 1° Continuité des apprentissages
- 2° Étude d'une langue et échange scolaire: construction d'une identité européenne
- 3° Développement durable

Les enseignants proposent un avenant permettant de prolonger d'un an ce projet d'école.

Piscine: 10 séances pour les 2 classes de CP et les CE1 (Mmes Berthomier et Traumat)

Tennis : les CE1 (Mme Martrou) doivent faire un cycle tennis .

Voile et VTT: Tous les CM1 vont participer à un cycle voile au plan d'eau de Saint Yrieix.

CP à CM2 : 3 films projetés dans le cadre d' « école et cinéma ». Une participation facultative de 2 € par séance est toujours sollicitée auprès des parents.

Ceux qui le souhaitent pourront régler 6 euros dès la première séance.

Classes de CP- CE1 C.Frégy et CE1 C. Martrou : Sortie fin d'année zoo de Chizé finalisant un projet autour du thème du loup.

CE1-CE2 H.Pons CE1-CE2 L.Berthomier : vallée des singes

CE2: Un séjour est prévu du 11 au 15 mars 2013 en classe de découverte au centre PEP de la Charente au château d'Oléron. Classe de M Bélaïr.

CE2 et CM1 vont partir du 29 avril 2013 au 3 mai 2013 en classe de découverte au centre PEP de la Charente au château d'Oléron. Classe de Mme Hays, CE2 de Mme Berthomier et classe de Mme Hernandez.

Une réunion d'information est prévue en janvier avec les parents.

Pour ces deux séjours, une subvention sera sollicitée auprès de la municipalité dans le cadre du budget 2013.

CM2 : Un séjour en Écosse est envisagé dans le courant du mois de mai.
Une réunion d'information est prévue au mois de janvier.
À noter, l'intervention de la directrice de l'école d'Inchture en Écosse qui a rencontré les CM2 et leur a présenté son école.

Si les possibilités d'hébergement sont insuffisantes, un séjour à Londres sera éventuellement envisagé.
Nous envisageons de reprendre contact avec l'association Caramtam pour reconduire le projet autour de la danse traditionnelle et du festival Folk's de Fléac.

Travaux:

Des travaux importants réalisés cette année avec l'installation des stores devant toutes les classes exposées au soleil.
Les travaux concernant le carrelage se sont terminés dans les temps prévus au cours de l'été.

Date Réunion d'information pour les travaux d'agrandissement :

M Floureux indique qu'une réunion sera organisée avant la fin de l'année 2012, par la municipalité pour présenter les travaux aux représentants des parents d'élèves, à Madame la DDEN, et aux enseignants.

Questions diverses:

Rapport Conseil d'école

Je propose que le rapport du conseil d'école ne soit plus distribué à tous les enfants, mais affiché dans le panneau d'information de l'école et publié sur le blog de l'école.
Cette mesure permettrait de réaliser des économies de papier, d'encre et de temps.
Je rappelle que l'obligation légale concerne uniquement l'affichage devant l'école.

avis des membres du Conseil d'école.

Madame Verneuil propose de mettre un mot dans les cahiers pour dire que le rapport du conseil d'école, (version papier) se trouve à la disposition de chacun, à l'école.

Proposition acceptée: Le rapport sera donc affiché, publié sur le blog de l'école et un mot d'information sera distribué rappelant l'adresse de blog et la possibilité d'obtenir une version papier à l'école.

Equipement informatique:

Achat pour une valeur de 5 000 € auprès de la société CID de Gond Pontouvre.
1 Tableau Blanc Interactif qui sera installé dans une classe.
3 unités centrales pour compléter les achats d'écrans sur le budget 2011.

Nous envisageons de compléter ces achats par des portables financés par la coopérative scolaire. Cela permettra d'équiper toutes les classes avec du matériel compatible avec le réseau et le serveur installés ces dernières années.

Carapattes:

Carapatte n'a malheureusement pas redémarré cette année, faute de parents bénévoles.
La municipalité compte maintenir sa subvention de 1500 euros, en cas d'évolution de la situation de l'encadrement des enfants.

APEF:

« Concernant le changement de rythmes scolaires pour l'année scolaire 2013/2014, le choix de la demi-journée supplémentaire a-t-il été effectué? »

Une réflexion a-t-elle été d'ores et déjà engagée quant à son organisation (cadrage des journées, repas, temps forts des journées, devoirs encadrés, activités extra-scolaires...)? »

FCPE:

« Le gouvernement a annoncé le changement des rythmes scolaires dès la rentrée 2013 en réduisant la journée de classe d'une heure et en ajoutant une demi-journée, aussi serait-il possible de savoir comment celle-ci sera choisie : mercredi ou samedi ? »

Si le mercredi était privilégié, cela va impliquer de grands bouleversements au sein de la commune : mise en place d'un transport le matin et le midi, d'une cantine donc mise à disposition de personnels, prévoir une garderie pour l'après-midi etc... aussi nous nous permettons de savoir auprès des représentants de la Mairie quels seront les impacts sur la MJC de Fléac ? Par ailleurs, le ministre de l'EN s'est engagé pour qu'aucun enfant ne soit sorti de l'école avant 16h30, comment cela va-t-il se passer pour Fléac où la sortie est à 16 h ? »

De plus, il semblerait que la dernière heure de classe c'est à dire de 15h30 à 16h30 soit destinée aux devoirs, cela veut-il dire qu'il n'y aura plus de devoirs écrits le soir à la maison ? En espérant qu'il reste au moins la lecture... Cette heure est-elle vraiment prévue comme réalisation des devoirs ou comme soutien ? D'ailleurs que devient le soutien ? Et en dédiant cette heure aux devoirs, et en ajoutant 3 heures sur une demi-journée, où se trouve le bénéfice pour réaliser les programmes : c'est une opération blanche, non ? »

Nous en sommes encore au stade des consultations, des projets et les mesures définitives ne sont pas encore arrêtées.

Cependant, il n'y a pas beaucoup de doute sur le choix de cette demi-journée: ce sera le mercredi matin.

Par ailleurs, les seules informations que nous ayons émanent de la presse, elles sont souvent incomplètes et quelquefois contradictoires. Nous attendons des informations officielles du ministère pour informer les parents.

Serait-il possible que le portail soit fermé lors de la pause du midi afin de renforcer la sécurité des enfants ?

Il est fermé de 12h à 12h50, cela fait partie de la mission d'un personnel de service.

Pourquoi les élèves de Mme Blanca sortent-ils souvent en retard à 16h ?

Cela est arrivé une fois depuis le début de l'année, certains enfants ne sont pas « pressés » de sortir. Les parents (2 ou 3) concernés sont invités à rencontrer l'enseignante.

Pourquoi les récréations sont-elles écourtées régulièrement (voir aussi la sortie du soir à 16h pas toujours respectée).

Les services de récréation sont « décalés » en cas de mauvais temps, donc temps écourté pour ces raisons là.

La séance est levée à 19 H 30.

Prochaines séances du Conseil d'école prévues le 14 février 2012 et le 27 juin 2013.

Nous remercions les associations de parents (APEF et FCPE) pour les cadeaux offerts aux Écossais. Ils ont été très appréciés.

La secrétaire

Le président